



Le bon sens
a de l'avenir

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 30 septembre 2015 Communiqué diffusé le 03 novembre 2015

- Des encours de crédits et de collecte en progression, traduisant l'engagement de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net en hausse de +6,1% dans les comptes consolidés.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 27 octobre 2015, a examiné les comptes au 30 septembre 2015. Conformément aux normes professionnelles, les comptes au 30 septembre 2015 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

Une activité commerciale soutenue tant sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	30 septembre 2014	30 septembre 2015	% évolution
Encours de collecte	17 051	17 568	+3,0%
Encours de crédits	11 860	12 043	+1,5%

En 2015, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique qui reste difficile.

Depuis le 31 décembre 2014, l'encours de crédits est en hausse de +1,5 %, tiré par les crédits de trésorerie (+6,8%).

Dans le même temps, la Caisse Régionale enregistre une hausse marquée de la collecte globale (+3%), notamment sur l'Épargne Logement (+9,8%) et les Comptes ordinaires (+12,2 %) auprès de sa clientèle de proximité. Les placements en assurance-vie (+4,5%) continuent leur progression sur la période.

Le CA Alpes Provence poursuit le développement de l'équipement de ses clients notamment en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de 5,8 % à fin septembre 2015.

Un résultat net en progression de + 6,1% dans les comptes consolidés

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Sept 2014	Sept 2015	Evolution sur 1 an	Sept 2014	Sept 2015	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	339,2	331,8	-2,2%	327,7	326,9	-0,2%
Charges de fonctionnement	-188,2	-188,0	-0,1%	-186,4	-185,3	-0,6%
Résultat Brut d'exploitation	151,0	143,8	-4,7%	141,3	141,6	+0,2%
Coût du risque	-32,2	-17,3	-46,3%	-32,2	-17	-47,2%
Résultat Net	84,5	89,6	+6,1%	75,1	79,5	+5,9%
Total Bilan	16 482	16 311	-1,0%	15 905	15 658	-1,6%

Dans les comptes individuels de la Caisse régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 326,9 M€ en baisse de -0,2%

En dépit d'une activité crédits solide, la conjoncture de taux d'intérêt extrêmement bas pénalise toujours les produits de l'activité d'intermédiation. Ce phénomène est amplifié par une activité de réaménagements très soutenue. Cette conjoncture de taux bas pèse également sur la provision réglementaire au titre de l'épargne logement. En effet les taux actuels de marché sont très inférieurs aux taux de rémunération de l'épargne logement. Ceci se matérialise par une dotation nette de 4 M€ au 30 septembre 2015 contre une dotation nette de 0,2 M€ au 30 septembre 2014. Hors cet impact réglementaire le PNB progresse de 1 %.

Le PNB issu des commissions évolue positivement de +4,3% traduisant la poursuite de l'équipement en produits et services de nos nouveaux clients, notamment sur l'activité assurances tirée par la prévoyance (+14,4%) et sur l'activité titres (+9,5%).

Grâce à des charges de fonctionnement en recul (-0,6%), le résultat brut d'exploitation du CA Alpes Provence se maintient par rapport à septembre 2014 (+0,2%).

Dans une conjoncture économique dégradée, les risques sont maîtrisés avec une baisse des encours de créances douteuses et litigieuses (CDL) de 30 M€, soit -7,7% par rapport au 31/12/2014, conduisant à un taux de CDL à 3,0% contre 3,3% au 31/12/2014.

Par ailleurs, le CA Alpes Provence poursuit ses efforts de provisionnement en matière de risque crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses (couvertes à 65,9% en capital), au travers des provisions filières et provisions collectives Bâle 2. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,92 %.

Le coût du risque, en nette diminution (-47,2%) par rapport à septembre 2014, s'élève à 17 M€ à la date d'arrêté, grâce à la maîtrise des risques crédits. Durant le troisième trimestre 2015, la clause de retour à meilleure fortune du contrat Switch qui lie Crédit Agricole SA et les Caisses Régionales a permis une reprise totale de la provision enregistrée au 30 juin 2015.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 79,5 M€ en progression de 5,9 %.

Dans les comptes consolidés aux normes IFRS, le Produit Net Bancaire diminue de -2,2% compte tenu d'éléments non récurrents dans le PNB 2014 de certaines filiales. Les charges de fonctionnement, après prise en compte de la norme IFRIC 21, sont en recul de -0,1 %. Cette norme impose la comptabilisation de certaines taxes publiques pour leur montant total dès le 1^{er} janvier 2015 dans le référentiel IFRS.

Le RBE recule sur cette période de -4,7%. Le coût du risque s'établit à 17,3 M€ et le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS- s'élève à 89,6 M€ au 30 septembre 2015 en hausse de 6,1% par rapport au 30 septembre 2014 retraité de l'impact IFRIC 21.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 s'élève au 30 juin 2015 à 18,53 % et le ratio de liquidité (format Banque de France) au 30 septembre 2015 à 136,11%. Le ratio de liquidité Bâle III (LCR) s'élève à 77,8 %. Ils confèrent à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

Par ailleurs, en titrisant un portefeuille de créances habitat, le Groupe Crédit Agricole montre sa capacité et sa volonté de développer de nouveaux outils de gestion de bilan pour le Groupe. La Caisse Régionale Alpes Provence participera durant le 4^{ème} trimestre 2015 à l'opération de titrisation de créances habitat du groupe Crédit Agricole. L'encours titrisé représentera un montant de 497 M€ et sera entièrement souscrit par la Caisse Régionale de sorte à consolider ses réserves de liquidité.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Après un détachement du dividende de 3,29€, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 75,27 € au 30 septembre 2015 (contre 67,80 € au 30 septembre 2014 soit une hausse de 11%).

Perspectives

Depuis 2011, la Caisse Régionale Alpes Provence s'est engagée dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif. En 2015, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, poursuit sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

L'Assemblée Générale 2015 de la Caisse Régionale a attribué 1% du bénéfice distribuable, soit 823 K€, à la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence, ainsi que 1% du bénéfice distribuable, soit 823 K€, à CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires. Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21^{ème} siècle et à la transformation numérique. *The Camp* ouvrira ses portes à Aix-en-Provence en 2017. *The Camp* sera un accélérateur d'innovations installé dans un hub d'échanges et de rencontres entre groupes industriels, startups de technologies et de services, designers, utilisateurs et collectivités.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée en 2015 à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires lancé en 2013 (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

L'année 2015 est également marquée par la poursuite des investissements dans le réseau d'agences pour engager au-delà du canal physique un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leur besoin (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visio, crédits dématérialisés, etc.).